



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE DE LA VILLE DE TREGUEUX

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

1. Inscription de votre enfant au service de restauration scolaire

L'inscription est obligatoire, que votre enfant déjeune de façon régulière ou irrégulière. Il vous suffit de **remplir la fiche d'inscription ci-jointe et de la remettre avant le 05/07/2021 (via le cahier de votre enfant ou en mairie)**

- ✓ L'inscription de votre enfant au service nous permet de connaître ses éventuelles allergies, régime particulier (PAI obligatoire)
- ✓ Une fiche d'inscription doit être remplie pour chaque enfant, et signée par le parent (référént inscrit sur la facture)
- ✓ Aucun enfant ne sera accepté au restaurant scolaire sans l'accomplissement de cette démarche
- ✓ L'inscription obtenue est **valable pour la durée de l'année scolaire**
- ✓ Aucune première inscription ne sera possible par téléphone
- ✓ Si les **deux parents sont payeurs par alternance**, chacun devra remplir une fiche d'inscription pour le même enfant.

2. Réservation des repas

- ✓ **Si votre enfant mange de façon régulière** : Vous devez cocher les jours de présence de votre enfant sur la fiche d'inscription, vous n'avez pas d'autres démarches à effectuer.
- ✓ **Si votre enfant mange de façon irrégulière** : Vous devez réserver son repas au **06 71 70 23 82** (appel, sms ou message vocal) jusque la veille avant midi.

3. Annulation des repas

- ✓ **Si votre enfant est absent, malade, a un rendez-vous et/ou que vous le récupérez sur le temps de midi** : Vous devez impérativement annuler son repas au **06 71 70 23 82** (appel, sms ou message vocal) au plus tard la veille avant midi (jour ouvré, du lundi au vendredi).



Repas du :	Annulation ou réservation possible avant 12h le :
Lundi	Vendredi précédent avant 12h00
Mardi	Lundi précédent avant 12h00
Jeudi	Mercredi précédent avant 12h00
Vendredi	Jeudi précédent avant 12h00

- ✓ **Si votre enfant est en sortie scolaire, si la classe/école de votre enfant est fermée (grève, cas contact, neige ou autre...)** : Vous n'avez rien à faire, le repas de votre enfant est automatiquement annulé.

4. Facturation des repas

- ✓ Les repas commandés seront facturés, tous les mois, en fonction des présences prévues ou réservées.
- ✓ Attention, **tout repas commandé et/ou non annulé dans les temps entraînera une facturation (même en cas de maladie de l'enfant)**, seuls les repas annulés dans les délais ne seront pas facturés.

5. Modification de situation – Renseignements

Tout changement de situation, la modification des jours de fréquentation, ou une réservation ponctuelle sera possible en cours d'année sur simple demande au service Enfance Jeunesse Éducation par téléphone ou par mail.

Service Enfance Jeunesse Éducation : 02.96.71.31.54 – eje@ville-tregueux.fr

Documents et formulaires téléchargeables sur le site de la Ville : www.tregueux.org

La charte de bonne conduite et le règlement de fonctionnement de la restauration scolaire vous seront adressés à la rentrée scolaire.

ANNULATIONS ET RÉSERVATIONS PONCTUELLES :
UN SEUL NUMÉRO : **06 71 70 23 82**



FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

RESTAURATION SCOLAIRE
1 fiche par enfant

INSCRIPTION DE L' ENFANT AU RESTAURANT SCOLAIRE

NOM	
PRÉNOM	
ÉCOLE	
CLASSE au 02/09/2021	TPS/PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/>

A COMPTER DU (date du premier jour de cantine) : _____

RESPONSABLE DE L'ENFANT - RÉFÉRENT FACTURATION

NOM	
PRÉNOM	
SITUATION FAMILIALE*	
ADRESSE	
CODE POSTAL ET VILLE	
TEL PORTABLE	
MAIL	

* Indiquer : célibataire ou marié(e) ou pascsé(e) ou union libre ou divorcé(e) ou séparé(e) ou veuf(ve)

FRÉQUENTATION 2021/2022 DE L'ENFANT

<input type="checkbox"/> RÉGULIÈRE			<input type="checkbox"/> IRRÉGULIÈRE:	
Toutes les semaines <input type="checkbox"/>	Semaines paires <input type="checkbox"/>	Semaines impaires <input type="checkbox"/>	<p>➤ JOURS D'UTILISATION VARIABLES</p> <p><i>Les repas devront être réservés par téléphone au 06.71.70.23.82 au moins la veille avant 12h (les jours ouvrés)</i></p>	
➤ TOUS LES JOURS (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
➤ TOUS LES LUNDIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
➤ TOUS LES MARDIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
➤ TOUS LES JEUDIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
➤ TOUS LES VENDREDIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<p><i>Pour annuler un repas : par téléphone au 06.71.70.23.82 au moins la veille avant 12h (les jours ouvrés)</i></p>				

SUIVI DE L'ENFANT

RÉGIME ALIMENTAIRE	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	: SANS PORC <input type="checkbox"/>	SANS VIANDE <input type="checkbox"/>	PAI <input type="checkbox"/>
OBSERVATIONS OU RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES					
.....					

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Responsable légal de l'enfant

- **Déclare** avoir pris connaissance des modalités d'inscription et les accepter

- **S'engage** à respecter le règlement de fonctionnement du service restauration scolaire

Fait à **le**

Signature